



VILLÉINFOS

N°07

AUTOMNE
2023

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VILLÉ

NOËL D'ARTISTES

P.33



© PIERRE ZIMMERMANN

P.6

Nouvelle camionnette

P.18

Marché Terroir et Traditions

P.30

Bienvenue aux nouvelles commerçantes !

P.13

Retour en images à l'EHPAD du Giessen

P.22-23

Rétrospective du Club Vosgien

P.32

Hommage à André Zimmermann

LE MOT DU MAIRE

LIONEL
PFANN

Chères Villoises, Chers Villois,

Avec la guerre en Ukraine, le conflit entre Israël et la bande de Gaza, l'attentat dont la France a été victime au sein même de son école républicaine à Arras, les centaines d'actes antisémites recensés en France ces dernières semaines ainsi que toutes les autres agressions en Europe et dans le monde, l'actualité nous rappelle combien la paix est un bien précieux. Nos pensées vont aux otages, aux victimes de ces conflits déchirants ainsi qu'à leurs familles qui subissent des souffrances indicibles.

Cette conjoncture difficile n'altère pas l'ambition de l'équipe municipale dans son engagement et la poursuite de sa tâche ; les dossiers avancent à un bon rythme.

Le 6 décembre, la commune de Villé et la Communauté de Communes de la Vallée de Villé ont signé la Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire avec l'Etat, la Région Grand Est, La Banque des Territoires, la Collectivité européenne d'Alsace, la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole, la Chambre des Métiers d'Alsace et l'Etablissement Public Foncier d'Alsace.

Pour rappel, « Petites Villes de Demain » est un dispositif initié par l'État via l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires qui vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants et à leur intercommunalité les moyens de concrétiser leurs projets. Il permet d'accélérer la transformation du territoire pour répondre aux enjeux actuels et futurs et en faire un territoire démonstrateur des solutions inventées au niveau local, contribuant aux objectifs de développement durable.

Florence GAYOL, notre cheffe de projet, a pu s'appuyer sur l'expertise de nos partenaires afin d'appréhender les priorités et les axes de travail définis par les élus dans le cadre de la redynamisation du territoire.

Le diagnostic a permis de déterminer 5 orientations stratégiques afin de répondre aux ambitions du territoire :

- Tendre vers une offre d'habitat attractive et adaptée
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Maintenir et développer l'accès aux équipements et aux services
- S'engager dans la transition écologique et énergétique
- Requalifier les espaces en friches

Un plan, comprenant une série de 14 actions, a été mis au point pour une durée de 5 ans.

La création d'ENERGIESSEN sur le photovoltaïque, les audits énergétiques enclenchés sur l'ensemble des bâtiments communaux et intercommunaux, la participation au Fonds Alsace Renov pour l'habitat privé et la création d'un accueil périscolaire à Villé font partie des premières réalisations.

Responsable de la publication : Lionel PFANN

Rédaction : Commission Communication

Maquette graphique, mise en page et impression : strato.sene.fr

Photo de couverture : Pierre ZIMMERMANN

Crédits photos : Shirley DIEUDONNÉ, Christian ROCHE, Christian TONGIO, Alexandra MURER, Eric WILLEMIN, Liliane HERRBACH, Gilles GENTILE, Pierre ZIMMERMANN, Anita ZING, Nathanaël LUX, Claire TELLINAI, documents remis

© Commune de Villé - Décembre 2023

La Convention-cadre vaut Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) au sens de l'article L.303-2 du Code de la construction et de l'habitation. C'est un outil nouveau à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, qui vise prioritairement à lutter contre la dévitalisation des centres-villes.

Lors de sa séance du 9 octobre 2023, le conseil municipal a approuvé la création d'un accueil périscolaire de 80 places au sein du groupe scolaire en réhabilitant un bâtiment sous-utilisé. Cette action permettra de répondre à une réelle demande, notamment pour les 3-6 ans qui ne sont pas pris en charge actuellement par la MJC « Le Vivarium », et de garantir un niveau de services et d'équipements adapté à tous les habitants.

En cohérence avec la stratégie environnementale de la commune, les travaux comprendront la rénovation énergétique de l'ensemble de l'école primaire René KUDER.

Dans un second temps, la dés-imperméabilisation de la cour d'école permettra la création d'espaces végétalisés adaptés. Ces travaux de réhabilitation et de traitement des îlots de chaleur offriront un équipement de qualité pour l'accueil des enfants tout en répondant au défi de l'urgence environnementale. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) estime le coût prévisionnel de ces travaux à hauteur de 2 700 000 € HT. Nous solliciterons le maximum de subventions afin que le reste à charge pour la collectivité soit le plus faible.

Dans le cadre de la « Stratégie Nationale Biodiversité 2030 » et du projet de restauration de la biodiversité du parc de Villé (arbres, haies, création d'un espace à hyménoptères...), une subvention de 16 240 €, pour un coût total de 20 300 € HT, est attribuée par l'Etat à la Commune via le dispositif du Fonds Vert.

Nos efforts en faveur de la préservation de la ressource en eau et de la gestion raisonnée des espaces ont été récompensés par l'obtention du label « Commune Nature » qui se décline en 3 niveaux de distinction. Avec 3 libellules, nous obtenons, comme d'autres communes de la vallée, la plus haute distinction.

Dans ce numéro, la parole est donnée aux associations qui souhaitent communiquer autour de leurs actions. Elles contribuent au dynamisme de notre bourg et au maintien du lien entre les habitants. J'adresse mes vifs remerciements à toutes celles et ceux qui s'engagent au service de la commune et de nos concitoyens.

A l'approche des fêtes de Noël, propices à des moments de bonheur et de sérénité, n'oublions pas de tendre la main aux personnes dans le besoin. Que nos festivités soient sources de joie pour nous-mêmes et une occasion de réconfort pour ceux qui traversent des jours difficiles.

Belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Lionel PFANN / Votre Maire

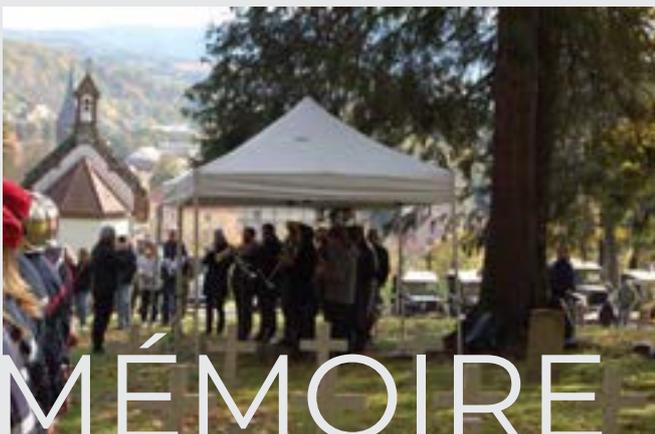


→ CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION
DU 11 NOVEMBRE 1918

DEVOIR DE MÉMOIRE

« VOUS AVEZ GAGNÉ LA PLUS GRANDE BATAILLE DE L'HISTOIRE ET SAUVÉ LA CAUSE
LA PLUS SACRÉE, LA LIBERTÉ DU MONDE »

Ferdinand FOCH, 12 novembre 1918



MÉMOIRE

FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS

Depuis trois ans, pour cause d'épidémie du coronavirus, le traditionnel repas de Noël offert à nos Aînés en salle d'animation a été remplacé par une livraison à domicile. Cette année, la municipalité a souhaité recueillir l'avis de ses Aînés avant de s'engager sur l'une ou l'autre formule et a envoyé, en novembre dernier, un courrier à chacun d'entre eux, leur permettant d'exprimer leur préférence.

Les résultats du sondage effectué sont les suivants :

- 214 courriers ont été distribués
- 169 coupons réponse ont été retournés à la mairie qui se répartissent comme suit :



CHOIX N°1

Repas en salle d'animation

47
personnes

CHOIX N°2

Livraison à domicile

119
personnes

AUTRES

Corbeille garnie

2

Pas de réponse

1

Au vu de ce résultat, il a été décidé de reconduire la livraison du repas de Noël à domicile ; cette opération se déroulera le **dimanche 14 janvier 2024**.

Auparavant, une nouvelle communication a été adressée à nos Aînés les informant que le repas sera à nouveau concocté cette année par des artisans de la vallée : le Restaurant « Au Raisin » de Maisongoutte et la boulangerie-pâtisserie Snyder de Villé.

Merci à toutes et tous pour vos retours ; au plaisir d'aller à votre rencontre le 14 janvier 2024 !

Par ailleurs, les résidents de l'EHPAD (80 personnes) bénéficieront du repas de Noël le 11 janvier 2024.

DATE DE CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

La cérémonie se déroulera
le samedi 13 janvier 2024.



REMISE DES CLÉS DE LA NOUVELLE CAMIONNETTE

La commune a décidé de remplacer l'ancienne camionnette devenue inutilisable en l'état. Le choix s'est porté sur une camionnette électrique (cf. Villé Infos n° 5).

La Société Ford de Sélestat, représentée par Monsieur Benoît ECKENTSWILLER, Directeur du site, et Madame Tania FUSSIER, Responsable Commerciale, a récemment livré le véhicule et la remise des clés s'est faite officiellement en mairie en présence de Monsieur le Maire, des Adjointes et de l'ensemble de l'équipe technique.

RETOUR EN IMAGE



ESPACES SANS TABAC

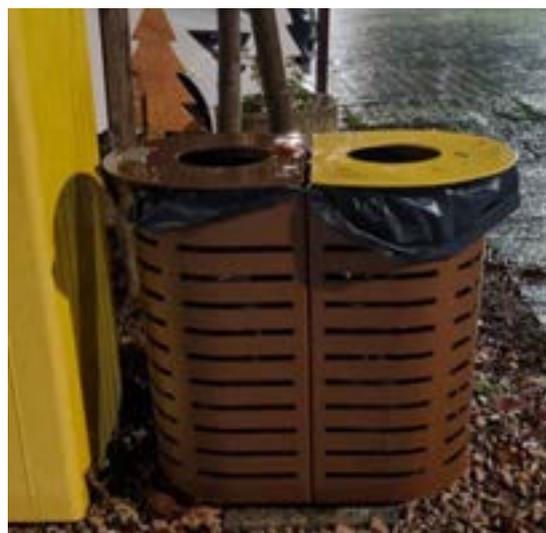
Les différents panneaux ont été mis en place par le Service Technique sur les lieux suivants :

- Abords de l'école primaire René Kuder
- Aire de jeux du Klosterwald
- Abords du collège du Klosterwald
- Aire de jeux du sentier multi-activités
- Entrée du sentier multi-activités

RÉCEPTION ET POSE DE NOUVELLES POUBELLES

De nouvelles poubelles, dont deux corbeilles bi-flux (tri sélectif) ont été installées au centre-ville et place de la Gare.

Le remplacement des poubelles au groupe scolaire et sur le sentier multi-activités, prévu initialement au cours du deuxième semestre 2023 (cf. Villé Infos n° 5), est décalé au premier semestre 2024.



ACHAT DE MATÉRIEL POUR LE SERVICE TECHNIQUE

- Lève-palettes : coût 3 000 € TTC
- Désherbeur thermique AS 50 : coût 4 420,80 € TTC

TRAVAUX RÉALISÉS AU PRESBYTÈRE

Après ceux entrepris au rez-de-chaussée, des travaux de peinture et de tapisserie ont été réalisés au 1^{er} étage (couloir, portes et chambre à coucher).

Coût : 2 500 € TTC

Des travaux d'étanchéité et de rénovation au niveau des dépendances (garage et chaufferie) sont également prévus.

Le presbytère étant un bâtiment classé, situé dans un périmètre lui-même soumis à des contraintes strictes en matière de délivrance du permis de construire et de choix des matériaux, nous sommes dans l'attente de l'accord des services compétents avant de pouvoir entamer ces travaux.

Jean-Pierre ALDOSA

AIRE DE JEUX « ÉCOLE MATERNELLE »

L'aire de jeux défectueuse de l'école maternelle a été remplacée par une structure neuve, aux normes en vigueur à ce jour (cf. Villé Infos n° 5). Son installation a été effectuée par la Société S.A.T.D. pendant les congés de la Toussaint, et ce malgré une météo capricieuse.

Coût : 31 778,40 € TTC, soit 26 482 € HT

Nous sommes en attente de la livraison prochaine d'une nouvelle cabane de rangement pour le matériel utilisé à l'extérieur.



RENTRÉE SCOLAIRE : EFFECTIFS & ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Effectifs rentrée 2023 :

- PS/MS - Estelle ARON : 19 élèves
- GS/CP - Tiffany PRINZ : 21 élèves
- CE1/CE2 - Caroline VINCENT : 18 élèves
- CE2/CM1 - Justine ARNAUD
& Shirley DIEUDONNÉ : 19 élèves
- CM1/CM2 - Céline POTIER : 23 élèves
- ULIS - Isabelle STRAUCH

Les élèves du regroupement ULIS sont tous en inclusion dans les classes, dans des matières et selon des niveaux adaptés au mieux à leurs capacités.



MESSAGE DE LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE RENÉ KUDER

C'est avec plaisir que j'ai pris mes fonctions le jeudi 7 septembre 2023 à l'Ecole Primaire René Kuder de Villé ; j'ai accepté sans hésitation d'assurer l'intérim de la direction dans cet établissement. Dès cette prise de fonction, j'ai tenu à être présente à chaque réunion parents-professeurs afin de pouvoir dire que mon engagement pour l'école sera le même que ce soit pour une journée, un mois, une année ou plusieurs.

« Pour une école de l'excellence, du bien-être et de l'égalité ». Tel est le projet académique défini par Monsieur Olivier FARON, Recteur d'Académie de Strasbourg.

En ma qualité de directrice, j'ai à cœur d'encourager les actions communes de toute l'équipe, afin de proposer à tous les élèves une école où l'on apprend et où il fait bon grandir. Professeur des écoles dans la circonscription de Sélestat

depuis de nombreuses années, je souhaite mettre à l'honneur l'école de Villé.

Dès mon arrivée, un dialogue constructif a été entamé avec la municipalité, qui m'a aussitôt informée du projet de restructuration des bâtiments scolaires afin de réaliser un péricolaire essentiel au bon fonctionnement de cette école. Travailler de concert avec les élus et tous les partenaires locaux permet de conjuguer les compétences de chacun et de proposer des projets innovants au service des élèves. De même, j'ai appris également le souhait émis par la municipalité d'engager l'école dans le projet « CUBE.S » : « Grand concours d'économies d'énergie entre établissements scolaires destiné à sensibiliser les élèves par l'exemple à la nécessité de réduire la consommation d'énergie dans le cadre de la politique de lutte contre le réchauffement climatique ». /.



C'est donc tout naturellement que j'ai proposé la participation de l'école René Kuder à ce projet porté par la COMCOM.

Ce tremplin permet aux enseignants de proposer des ateliers pédagogiques aux élèves pour les aider à devenir des éco-citoyens, des personnes véritablement engagées dans une démarche de développement durable par leurs actes et pas seulement par leurs paroles ; éveiller leur conscience également à l'impact direct de nos actions et de nos consommations sur la planète.

Dans les prochaines semaines, tous les usagers de l'école de Villé (et d'autres dans la vallée) vont réfléchir aux consommations d'énergie dans l'établissement, des membres du service technique aux professeurs, en passant naturellement par les élèves.

Comme cela a été exposé lors du premier Conseil d'école, le leitmotiv de l'année sera de proposer des actions fédératrices aux élèves.

La première d'entre elles a été l'adoption de séances d'Activités Physiques Quotidiennes.

Les lundis et mardis, tous les élèves de l'école primaire participent à ces activités sportives ; les maternelles peuvent désormais se dépenser à loisir sur la belle structure de jeux qui trône dans la cour de récréation.

Quel bonheur de voir combien les élèves sont portés par les valeurs universelles du sport, essentielles au vivre ensemble.

Le 11 novembre dernier, des élèves de l'école ont participé à la cérémonie de commémoration au cimetière militaire ; ce devoir de mémoire contribue également au rappel des valeurs de la République.

Un autre beau projet pour l'école René Kuder est susceptible de renaître, grâce aux délégués de parents d'élèves qui souhaiteraient faire revivre l'Association « En Vadrouille ». À l'approche des fêtes de fin d'année, il est permis de croire en cette possibilité.

A l'heure où il est essentiel d'utiliser au maximum les déplacements non polluants, il est important de souligner la facilité d'accès pour les écoliers de Villé à de nombreuses infrastructures, qu'ils peuvent rejoindre à pied :

- À la Médiathèque Départementale, le personnel multiplie les actions à destination du jeune public qu'il

accompagne dans la recherche des livres, propose des ateliers spécifiques pour les écoles, met à l'honneur les associations, signale les auteurs et ouvrages de référence. Autant d'actions qui peuvent être suivies sur le site dédié.

Ainsi, la classe a pu visiter le 17 novembre l'exposition proposée par l'association « Petit Cœur de Beurre » et participer à un atelier sur le thème du harcèlement.

- À la MJC « Le Vivarium », la programmation culturelle est variée tout au long de l'année ; le régisseur et programmeur nous accueille toujours avec la même énergie positive et s'efforce de toujours répondre favorablement aux demandes spécifiques des enseignants.

Nos classes ont la chance de pouvoir participer, au fil des années, à des actions pédagogiques riches et variées, grâce à l'engagement de l'équipe de la MJC. Citons entre autres l'intervention sur les réseaux sociaux, la présentation du Centre de Formation de Musiciens Intervenants (CFMI), la participation d'une compagnie de théâtre ainsi que d'autres actions adaptées aux écoles.

Ces beaux projets peuvent aboutir grâce au soutien de la COMCOM.

- Infrastructures sportives :
 - accès direct au gymnase une fois par semaine, grâce à la convention signée avec la COMCOM.
 - le Centre Aquatique Aquavallée permet de proposer un cycle natation aux élèves, toujours chaleureusement accueillis par le personnel.
 - en début d'année, le Club de Tennis de Villé a permis d'offrir une initiation au tennis à deux classes de l'école.

Il serait intéressant de réfléchir à des projets sportifs supplémentaires en partenariat avec d'autres clubs de la vallée.

- Point d'Accueil et d'Ecoute pour la Jeunesse (PAE), vers lequel les familles peuvent se tourner.

Vous l'aurez compris, fédérer est et restera une valeur essentielle à mes yeux, au service de notre école et dans l'intérêt des élèves.

Shirley DIEUDONNÉ

VISITE DE SAINT-NICOLAS À L'ÉCOLE RENÉ KUDER

Chaque année, à cette même période, les enfants attendent avec impatience la venue de Saint-Nicolas.

Mardi 5 décembre, tous les élèves de l'école primaire René Kuder ont eu la chance de recevoir sa visite. Ils avaient préparé son arrivée en décorant les couloirs et en lui chantant une chanson traditionnelle. Petits et grands ont été heureux de partager ce moment en dégustant, pour le goûter, de délicieux manalas.

Une belle matinée où le partage était à l'honneur.

Shirley DIEUDONNÉ,
Directrice de l'école primaire René Kuder



NOUVELLE AIRE DE JEUX



RETOUR EN IMAGES



EHPAD DU GIESSEN

RETOUR EN IMAGES AUTOUR DE DIFFÉRENTS TEMPS DE
RENCONTRES ET D'ANIMATIONS



Visite de l'exposition de M. ZIMMERMANN début septembre



Le musée d'Albé : école d'antan en septembre



Visite des collégiens : jeux de société, en novembre



Préparation du marché de Noël tous les vendredis matin et mardis après-midi

La municipalité remercie chaleureusement Madame la Directrice, son adjointe et tous les professionnels de l'EHPAD pour leur implication au quotidien.

Merci aussi à leur animatrice, Madame Stéphanie HUSSER et à la formidable équipe de bénévoles pour leur disponibilité, bienveillance et investissement tout au long de l'année pour le bien-être des résidents.



Marché de Noël du 2/12 : belle rencontre avec les familles et résidents.

INAUGURATION DES ESPACES SANS TABAC

Pour rappel, lancé par la Ligue contre le cancer, le label sans tabac a pour vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac non-soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Ces espaces conviviaux, qui accueillent majoritairement des familles (aires de jeux, abords du collège et des écoles, parcs publics ...) sont ainsi préservés de la pollution tabagique, tant sanitaire qu'environnementale. Objectifs : dénormaliser le tabagisme afin de changer les attitudes face à un comportement néfaste pour la santé.

L'inauguration de ces espaces a eu lieu à l'école primaire René Kuder le 1^{er} juin 2023, en présence de Monsieur le Maire et de représentants de l'équipe municipale, de Monsieur SCHNEIDER, Président de la Ligue contre le cancer et de représentants de son association, de Madame FERLET, Principale du collège Klosterwald de Villé, de Madame BENOÎT, Directrice de l'école primaire René Kuder entourée de tous ses élèves et enseignants. Quelques familles étaient également présentes.

Alexandra MURER



RETOUR EN IMAGES



BOÎTE À LIVRES

Avis aux amateurs de lecture !

La municipalité a décidé d'amener la lecture dans la rue. Une magnifique boîte à livres qui a déjà attiré l'attention de nombreux passants, est installée depuis quelques jours au sein du square René Kuder. Son concepteur est Monsieur Henri RAMBAUD, conseiller municipal qui, des plans à la fabrication et au montage dans son atelier, l'a entièrement réalisée.

« Lire c'est bien, partager c'est mieux » !

Ce projet se veut participatif et social, dans un monde où le « chacun pour soi » est dénoncé, la boîte à livres est le symbole vivant qu'une solidarité entre pairs est possible. Il sensibilise également les citoyens et habitue les plus jeunes à l'économie du partage.

L'emprunt des livres est gratuit et en libre-service, la boîte à livres étant accessible 24h/24, 7 jours sur 7. Chacun peut compléter le stock, est libre d'apporter ou d'emprunter autant de livres qu'il le souhaite.

Une boîte à livres attire beaucoup de passage et les utilisateurs sont en très grande majorité de bonne volonté ; nous les invitons toutefois à prendre soin de cette petite bibliothèque et de ses ouvrages.

Alexandra MURER



QUELQUES RÈGLES À SUIVRE POUR LE BIEN DE TOUS :

- **Partager**
Vous avez apprécié un livre ? Déposez-le dans la boîte à livres, une autre personne en profitera. Tous les livres sont les bienvenus, pour autant qu'ils soient en suffisamment bon état pour être lus. La boîte à livres n'est pas une poubelle !
- **Ranger**
Déposez les livres sur les rayonnages correspondants : romans, livres pour enfants, livres de poche, langues étrangères, etc ...
- **Pas de sac**
Merci de ne pas déposer de livres dans des sacs
- **Pas d'objets, DVD, VHS, etc**
La boîte à livres est exclusivement réservée à l'échange de livres
- **Pas de livres haineux**
La municipalité se réserve le droit d'enlever de la boîte à livres tout ouvrage prosélyte, incitant à la haine ou dégradant pour la personne humaine
- **Signaler un problème**
Si vous constatez un problème, merci de le signaler à la mairie de Villé au 03.88.57.11.57 ou par mail : mairie@ville67.fr

COMMUNE NATURE

Depuis 2011, la région Grand Est et l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'associent autour d'un engagement commun : Commune Nature. Réelle distinction, Commune Nature réunit 5 000 communes du Grand Est autour d'actions orientées vers la préservation de la biodiversité et l'amélioration de la qualité des eaux du bassin Rhin-Meuse.

La distinction Commune Nature engage les participants à adopter de nouvelles pratiques pour l'entretien des espaces afin de **lutter contre les pollutions causées par les pesticides**.

Au-delà des obligations réglementaires qui s'imposent aux collectivités en la matière, la distinction Commune Nature offre l'opportunité de faire reconnaître leur engagement, l'implication de leurs équipes, les solutions mises en œuvre... auprès des habitants de plus en plus sensibilisés à la protection de leur environnement.

Le dispositif Commune Nature se décompose en 3 niveaux de distinction permettant aux collectivités et structures de progresser dans le dispositif en s'engageant vers plus de biodiversité.

	NIVEAU 1 	NIVEAU 2 	NIVEAU 3 
Produits phytosanitaires de synthèse	interdits	interdits	interdits
Produits phytosanitaires de biocontrôle et substances de base	autorisés	autorisés hors désherbants	interdits
Plan de gestion différenciée	/	réalisé	appliqué sur le terrain et développé
Engrais	de synthèse autorisés	réflexion sur l'utilisation des engrais de ressource locale	engrais de ressource locale à privilégier
Gestion de l'eau	/	réflexion sur une gestion économe	gestion économe effective
Formation et communication	/	auprès des élus et du grand public	auprès des élus et du grand public
Préservation de la biodiversité	/	réflexion	projets concrets et réalisés
Adaptation au changement climatique	/	réflexion	projets concrets et réalisés
Autres gestionnaires	/	/	implication



* Le tableau présente les principaux critères des 3 niveaux de distinction. Seuls les règlements "Commune Nature" et "Espace Nature" 2023, plus complets, font foi ; merci de vous y référer.

La commune de Villé a été labellisée **Commune Nature** avec **3 libellules** ; une belle reconnaissance pour toute notre équipe technique et toutes les personnes engagées dans cette démarche !

(sources et renseignements : Commune Nature | Agence de l'Eau Rhin-Meuse (eau-rhin-meuse.fr))

DÉCORATIONS DE VILLÉ



Un grand **MERCI** à Lisette, Claudine, Liliane, Mireille et Françoise !

Ces dix petites mains d'or ont talentueusement habillé Villé de ses parures de fête.

MARCHÉ TERROIR ET TRADITIONS





Marché Terroir et Traditions

CONCOURS DE DESSIN « DESSINEZ L'ALSACE » : LES LAURÉATS

Le jury s'est retrouvé pour délibérer le mercredi 5 juillet 2023

Un grand merci à tous les enfants pour leur implication dans ce projet et félicitations aux heureux lauréats !

Dans la catégorie 4/6 ans :

PFEIL Victoria, 4 ans et demi, de Fouchy
HERRBACH Soline, 5 ans et demi, de
Triembach-au-Val

Dans la catégorie 7/9 ans :

GEIGER Arthur, 7 ans, Dieffenbach-au-Val
MATHIEU Maéva, 9 ans, Neuve-Église

Dans la catégorie 10/12 ans :

FLAITZ Salomé, 10 ans, Thanvillé
DERENDINGER Annaëlle, 11 ans, Steige



FESTI'VAL PASSEURS DE MUSIQUE PAROLE À ÉLODIE HAAS

Originaire de Villé, violoniste et directrice artistique de l'Ensemble K que j'ai fondé en 2008, c'est pour moi un immense bonheur d'être revenue dans la Vallée de Villé pour la 2^{ème} édition du « Festi'Val Passeurs de musique », avec 8 concerts dans différentes communes de la vallée, un accueil musical au Chemin de la Résistance et de la Liberté, des animations et, autour de ces événements, des moments conviviaux préparés avec les producteurs et associations de la Vallée !

J'ai été particulièrement heureuse et émue de rejouer à l'Eglise Notre-Dame de Villé, lors du concert d'ouverture du Festi'Val le 15 août dernier, entourée de merveilleux musiciens : « les Musiciens de Strasbourg ». Marie-Andrée JOERGER, artiste invitée, a fondé cet ensemble à cordes (2 violons, alto, violoncelle et contrebasse) autour de son instrument, l'accordéon, qui était à l'honneur pour cette 2^{ème} édition.

Après un premier concert à Strasbourg, puis à Adelboden en Suisse, c'était le 3^{ème} concert de ce nouvel ensemble qui a enchanté un auditoire venu nombreux, piqué par la curiosité de découvrir cet instrument que l'on a plus l'habitude d'entendre dans des bals populaires. Dans un programme non moins festif autour de la danse, nous avons pu faire entendre un répertoire varié mêlant la musique classique (du baroque au contemporain, avec des œuvres de Rameau, Brahms, Grieg, Fauré, Ravel, Bartok) à un tango de Piazzolla, un medley de valse de Viseur et à 2 créations de NARBONI et ROMANELLI. Venus respectivement de Metz et de Bruxelles, ces deux compositeurs nous ont fait l'honneur d'être présents ce jour-là !

Le public a ainsi pu découvrir « Nataradja » de François NARBONI, qui décrit son œuvre comme une danse cosmique. Celle-ci a entraîné l'auditoire dans un tourbillon de rythmes et sonorités captivantes, parfois méditatives, parfois proches de la transe. A suivi une chacarera du compositeur argentin Flavio ROMANELLI, qui nous a dédié cette « Retobada » ; applaudis par un public très chaleureux, nous avons rejoué cette œuvre en bis !

Le succès de ce concert d'ouverture était de bon augure pour

la suite du Festi'Val qui s'annonçait sous les meilleurs auspices ; nous avons pu prolonger la soirée et échanger avec le public autour de délicieuses tartes flambées proposées par le Conseil de fabrique ; les bénéficiaires de la soirée aideront à la rénovation de l'orgue.

A l'instar de la première édition pour la harpe, Marie-Andrée JOERGER a présenté les multiples facettes de son « instrument à bretelles, boutons et soufflet » à la médiathèque de la Vallée de Villé, lors d'un rendez-vous avec le public, devenu déjà incontournable, de même que la lecture musicale dédiée au jeune public.

Autre temps fort du Festi'Val : les 40 stagiaires de l'AKadémie musicale d'été, qui se déroule parallèlement au Festi'Val, ont joué sur le parvis de l'Eglise à l'occasion du marché Terroir & Traditions. Violons, altos, violoncelles et accordéons ont entraîné l'auditoire sur des airs de musiques traditionnelles de Hongrie, d'Italie, d'Espagne, d'Irlande sans oublier « le bel amant de St Jean » ! Quelle belle ambiance, que de sourires, de retours enthousiastes qui font chaud au cœur et quel bel accueil de la municipalité (avec le discours de Monsieur le Maire) et des commerçants, que du bonheur !

Nous avons hâte de vous retrouver l'année prochaine ! Et oui, ce n'est plus un secret, le Festi'Val reviendra dans la Vallée de Villé pour sa 3^{ème} édition déjà !

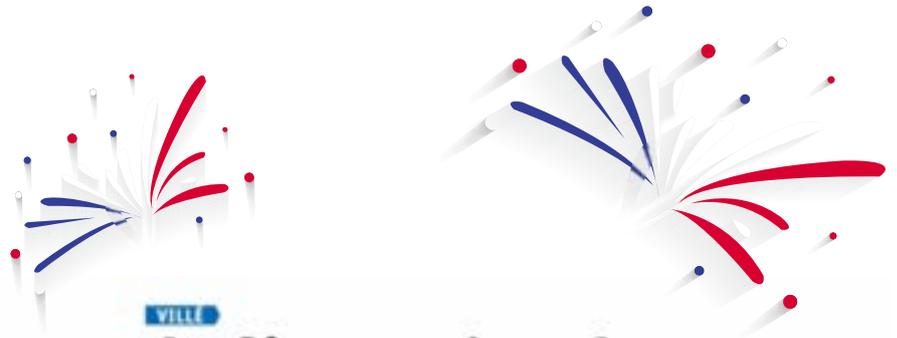
Comme cette année, le concert d'ouverture aura lieu à Villé le 15 août 2024, au moment de la fête paroissiale ; les élèves de l'AKadémie animeront le marché Terroir & Traditions le 22 août, et deux rendez-vous sont prévus à la médiathèque !

Après la harpe et l'accordéon, vous vous demandez sans doute quel sera le prochain instrument à l'honneur ! Encore un peu de patience, nous vous en dirons plus bientôt ! En attendant, je vous souhaite, ainsi que toute l'équipe de l'Ensemble K, du Festi'Val Passeurs de musique et de l'AKadémie, de très belles fêtes de fin d'année !

Elodie HAAS-STEIBLÉ
ensemblek.fr



13 JUILLET -
FÊTE NATIONALE



VILLU

Un défilé pour la fête nationale

Le public est venu nombreux assister aux festivités ce 13 juillet, malgré l'annulation du feu d'artifice.

Fidèle à la tradition, l'équipe municipale a tenu à organiser la retraite aux flambeaux du 13 juillet. Les musiciens ont fait passer un public de plus en plus nombreux au fur et à mesure de la tombée de la nuit. Et entendre un ensemble de cuivres interpréter *Alexandre Deshayes*, n'est pas chose courante !

La Marseillaise interprétée par Les Joyeux Striginois.

Le corps des sapeurs pompiers de l'unité territoriale de Villu avec ses véhicules, l'association des Véhicules Éclairés de Strige, présente avec une délégation de quatre régions, le groupe des Alsaciennes et Alsaciens en costumes, précédant le conseil municipal avec, à sa tête, le premier élu, Lionel Platon.



Les jeunes sapeurs pompiers de la section de Villu ont défilé pour la fête nationale. Photos DNA/CHT

La présentation des couleurs a eu lieu devant la mairie et la Marseillaise a été interprétée par l'en-

semble Les Joyeux Striginois. Le départ du cortège a eu lieu dans la

sortie du village, près de la caserne. Dès 19 h, sous le grand tilleul de la place du marché, estravants et Villu-



Alsaciennes et Alsaciens, indispensables aux festivités.

trouvèrent déjà de quoi se restaurer. Un jeune couple de Liguorais, tenu avec ses deux enfants, se disait surpris par des festivités d'une telle ampleur dans un village comme Villu. « Il est surprenant de voir des véhicules militaires anciens lors d'un défilé de la fête nationale », confie

le papa. Les gamins avaient les yeux qui brillent et étaient tout fiers avec leurs lampions bleu-blanc-rouge ! L'annulation du feu d'artifice était déjà oubliée et la nuit s'est prolongée à la caserne par le traditionnel bal des pompiers.

CHT

476-421 16



RETOUR EN IMAGES



Fête Nationale

HOMMAGE À JACQUES GIRAUDEAU



*Une pensée particulière
en mémoire de Jacques
Girardeau qui a œuvré
durant de longues
années au sein de
nombreuses associations
villoises.*

RAPPEL COURRIER AUX ASSOCIATIONS

En octobre dernier, les responsables d'associations ont été destinataires d'un courriel les informant qu'un espace leur était réservé dans le bulletin communal à paraître courant de ce mois de décembre destiné à relater leurs activités passées ou à venir, ou tout simplement pour communiquer sur leur association.

Nous remercions celles et ceux qui ont donné suite à ce message et reproduisons les textes qui nous ont été adressés.

CLUB VOSGIEN

QUELQUES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE...



Janvier

Sortie du nouvel an au **banc du forestier** à Villé.
Le Bretzel du Nouvel An et le verre de l'amitié.



Février

Sortie en raquettes au **massif du Champ du Feu**.
Repas tiré du sac au refuge des Amis de la Nature.



Février

Sortie des marcheurs nordiques dans la **vallée de Villé**.



Avril

Sortie en bus dans les Vosges du Nord, Randonnée de **Saverne à Phalsbourg**.



Avril

Journée travaux sur nos sentiers.



1^{er} Mai

Journée « tous au château ». Les 10 ans des Mains d'Or du Frankenbourg.



Ascension

Raid de 3 jours dans la haute vallée de la Bruche.



Juin

Les marcheurs du Schwarzwaldverein et du C.V.V.V. sur les hauteurs d'Albé.



Juillet

« Les ripailles » à Villé.



Octobre

Sortie dans le vignoble de Saint-Hippolyte avec dégustation du vin nouveau chez le vigneron Marc KOEBERLÉ.



Septembre

Séjour d'une semaine à Annecy. Hébergement aux « Balcons du Lac d'Annecy ».

MARCHE GOURMANDE À VILLÉ

Retour en images sur la 5^e édition de la Marche Gourmande « Plattaschlackerbalade », qui a eu lieu le 11 juin dernier. Organisée conjointement par l'association Festi'Villé et le Club Vosgien, cette édition qui affichait complet a tenu toutes ses promesses ; le fidèle soutien des partenaires privés et des collectivités locales a été vivement apprécié.

Venus de la vallée de Villé, de Sélestat et ses environs, de Strasbourg, du Haut-Rhin et des Vosges voisines, d'Allemagne, les quelque 300 amateurs de nature et de surprises gustatives n'ont pas boudé leur plaisir. Groupes d'amis, familles, couples, simples promeneurs, chacun a pu apprécier à son rythme cette journée illuminée par un soleil plus que généreux.

Accueil chaleureux dès le point de départ, où chaque marcheur s'est vu remettre le plan du circuit, le verre de dégustation et les encouragements des organisateurs.

Cinq pauses gastronomiques savamment réparties sur le parcours ont ravi les papilles des marcheurs, dont l'endurance a parfois été mise à rude épreuve par la chaleur. A chaque étape, de superbes décorations réalisées par une formidable équipe de bénévoles aux doigts de fée. Une petite surprise avait auparavant été réservée aux participants : un premier arrêt où « Papy » Pierre et son complice Jean-Paul, joyeux compères d'un magnifique goupil, les attendaient pour un rafraîchissement bien mérité avant de continuer le trajet vers les autres étapes.

Merci à tous les bénévoles, membres ou non d'associations, qui ont prêté main forte et ont contribué à la réussite et au succès de cette sympathique journée.

Rendez-vous en juin 2024 pour la 6^e édition.

Claire TELLINAL, membre de l'association Festi'Villé



RETOUR EN IMAGES



L'équipe d'accueil



Une partie de l'équipe « vaisselle »



Bienvenue à l'apéritif



Bernard, au fil des étapes



Premier arrêt... accueillis par...



Goupil

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE VILLÉ

Les membres du Club Âge d'Or de Villé souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année aux habitants de Villé.

Nous sommes de plus en plus nombreux à participer aux activités du club qui ont été bien suivies en 2023. L'effectif du groupe s'est étoffé avec l'arrivée de nouveaux résidents villois, ainsi que des personnes en provenance de Breitenbach, Bassemberg, Saint-Pierre-Bois, voire de Sélestat. Le bouche à oreille a bien fonctionné !

Certains clubs de seniors de la vallée n'organisent plus que des goûters et des jeux de cartes, d'autres ont cessé toute activité. En conséquence, quelques membres de ces groupes se joignent à nous pour participer à nos sorties.

Le repas en ferme-auberge à Soultzeren a remporté un franc succès. Notre escapade à Strasbourg en octobre a attiré du monde ; au programme, visite de la cathédrale Notre-Dame,

repas à l'Ancienne Douane et promenade en bateau-mouche sur l'Ill. Plus récemment, nous étions 34 à déguster une cochonnaille à Fouday.

Après la messe-souvenir à Villé le 8 décembre, le repas de Noël à Fouchy a clôturé les activités 2023, avec un menu festif : foie gras de canard, souris d'agneau accompagnée de légumes, frites et spaetzle, puis dessert au choix.

L'ambiance est toujours très joyeuse lors de ces sorties.

Par ailleurs, nous continuons les séances de gym douce les vendredis matin (environ 15 personnes) et les rencontres de scrabble les lundis après-midi (5 personnes pour l'instant).

Le club se porte bien ; son rôle social est indéniable.

Liliane HERRBACH, Présidente



L'ANNÉE 2024 S'ANNONCE ÉGALEMENT PROMETTEUSE...

- **JEUDI 4 JANVIER** | Epiphanie : galettes des rois – vin chaud au Foyer Joseph Grass
- **JEUDI 8 FÉVRIER** | Conférence (sujet à définir)
- **JEUDI 15 FÉVRIER** | Carnaval en musique au Foyer Joseph Grass
- **JEUDI 7 MARS** | Assemblée générale + repas à la Vieille Ferme à Albé
- **JEUDI 14 MARS** | Conférence : éventuellement Pierre MANN à la MJC (à confirmer)
- **JEUDI 25 AVRIL** | Visite du Haut-Koenigsbourg : repas à proximité
- **JEUDI 16 MAI** | Sortie commune avec les autres clubs seniors de la vallée : asperges à Hoerdts
- **JEUDI 13 JUIN** | Sortie à Gérardmer – tour du lac en bateau et visite d'un magasin d'usine (linge)
- **JEUDI 11 JUILLET** | Déjeuner à l'étang de pêche de Villé : jambon en croûte et crudités
- **JEUDI 12 SEPTEMBRE** | Conférence sur le Japon par Freddy KEMPF
- **JEUDI 19 SEPTEMBRE** | Sortie commune avec les autres clubs de la vallée au Musée Lalique à Wingen-sur-Moder : restaurant à la Petite Pierre
- **JEUDI 10 OCTOBRE** | Visite de l'exposition Folie-Flore à Mulhouse : repas sur place ou carpe frite (à définir)
- **JEUDI 7 NOVEMBRE** | Comité Foyer Joseph Grass
- **JEUDI 14 NOVEMBRE** | Cochonnailles à Birkenwald
- **JEUDI 21 NOVEMBRE** | Cinéma à la MJC « Le Vivarium »
- **VENDREDI 6 DÉCEMBRE** | Messe-souvenir et repas de Noël à Thanvillé

ASSOCIATION D'HINTERGASS

Depuis bientôt 30 ans, l'association d'Hintergass de Villé organise ou participe aux différentes animations de Villé et de la vallée, comme par exemple son repas de quartier ou le Festival Décibulles.

Grâce à un partenariat avec le collège de Mahasoabe à Madagascar, le bénéfice récolté au cours de ces événements permet d'acheter du matériel divers ; ainsi en 2022, l'équipement d'une salle informatique.

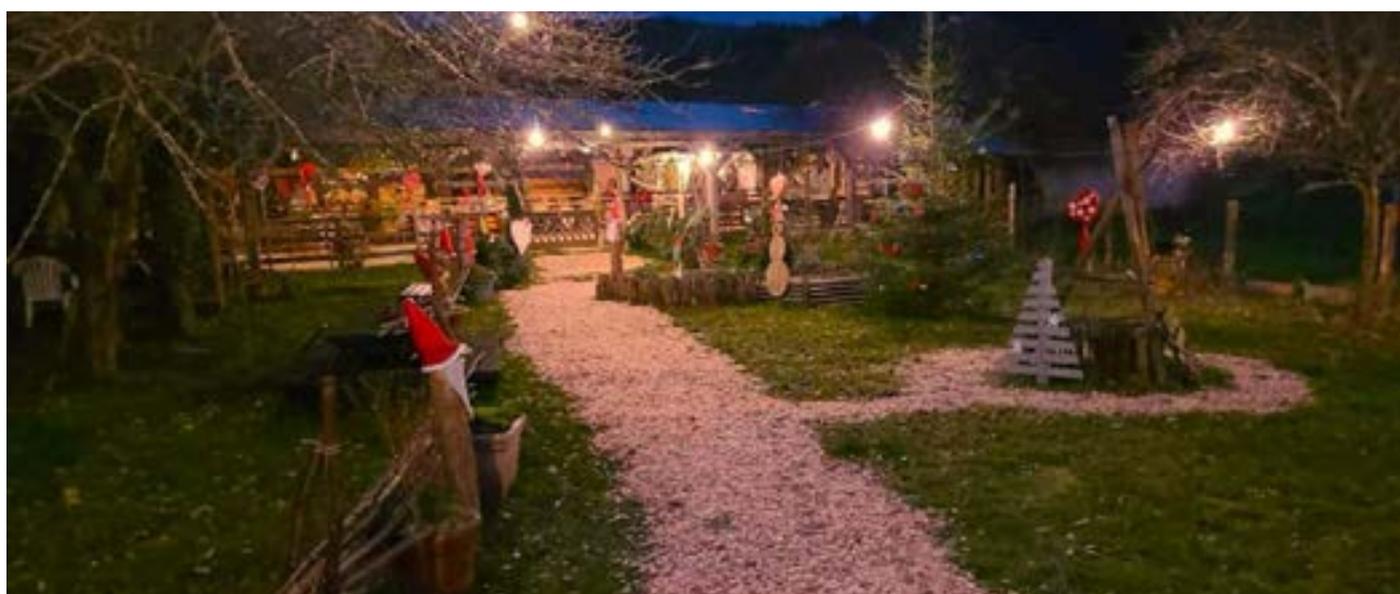
Cette année, pour la deuxième fois, l'association a organisé son marché de Noël du quartier, un marché basé sur le partage, avec une petite vingtaine d'exposants, des spectacles de danse, du théâtre, des contes, etc ... Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu se restaurer et goûter à l'incontournable vin chaud ainsi qu'au jus de pomme chaud.

L'Association a bénéficié du soutien de nombreux partenaires ainsi que du concours de la municipalité de Villé qui a pris en charge les frais d'électricité, mis en place la logistique de sécurisation du parcours et offert les sapins.

Organiser une telle manifestation a également permis de souder les liens entre les habitants de ce quartier de Villé, et de nombreux bénévoles ont rejoint le groupe en apportant leurs idées.

Rendez-vous est pris pour 2024.

Anita ZING





SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Lors de l'adoption du budget primitif le 04 avril 2023, le conseil municipal a alloué une enveloppe budgétaire de 7500 € à l'article 6574 « subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé ».

Afin de pouvoir procéder au versement des subventions, le conseil municipal a attribué nominativement à chaque association un montant individualisé.

- L'Aspérule (épicerie solidaire) : 1900 €
- Office de tourisme : 1000 €
- Club Age d'Or : 500 €
- Amicale des sapeurs-pompiers : 250 €
- Chorale Ste Cécile : 250 €
- Club Vosgien : 400 €
- Société d'histoire du Val de Villé : 310 €
- Tennis-club du Val de Villé : 110 €
- Association de la Maison du Val de Villé : 110 €
- Club cycliste La Steigeoise : 80 €
- Association d'Hintergass : 250 €
- Festi'Villé : 150 €
- La Boule Villoise : 200 €
- Festi'Val Passeurs de musique : 1500 €
- Les Joyeux Steigeois : 250 €
- *L'association Notre-Dame a été dissoute.*

Le versement des subventions est conditionné à la présentation des documents prévus par les textes en vigueur.



La Collectivité européenne d'Alsace au cœur de votre Canton

Monique HOULNE – Frédéric BIERRY, conseillers d'Alsace du Canton de Mutzig



Chers habitants de la commune de Villé, nous avons souhaité vous rendre compte du travail sur notre Canton pour votre parfaite information.

♦ **Lorsqu'on habite dans la vallée de Villé, la mobilité sur les routes est essentielle, c'est pourquoi, nous avons à cœur de sécuriser vos déplacements :**

Entre Bassemberg et Breitenau (RD439/RD97), nous avons repris les enrobés et les bordures sur le giratoire (coût des travaux : 43 000 €).



Deux ponts ont été réparés à Fouchy (RD 739) et Thanvillé (RD 424). Ces travaux ont coûté 273 600 €.



Des réparations ponctuelles ont aussi eu lieu entre Fouchy et Urbeis sur la RD 739 (coût des travaux : 56 600 €).

Le saviez-vous ? 26 agents sont chargés d'assurer la sécurité et l'entretien des routes pour faciliter les accès à notre Canton.

♦ **Ce que vous avez le droit de savoir ...**

Collège de Villé :

Cette année, d'importants travaux (**près de 2 millions d'euros**) ont été réalisés par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Le toit a été rénové, des salles ont été refaites et un ravalement des façades a été réalisé. 350 panneaux photovoltaïques ont également été posés pour répondre aux besoins en électricité.

Dans les 4 collèges de notre Canton, **50 agents** de la Collectivité européenne d'Alsace assurent leurs missions au bénéfice de vos enfants.

Soutenir les projets communaux :

Les moyens des petites communes sont limités, aussi à la Collectivité européenne d'Alsace, nous avons fait le choix d'apporter des aides pour les besoins des habitants de Villé :

- Réalisation des locaux des apiculteurs, des arboriculteurs et de JUVAL **45 000 €**
- Achat de vélos électriques pour l'office du tourisme: **6 000 €**
- Achat d'équipements sportifs, d'instruments de musique et soutien à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) **9 246 €**
- Pose de stores et réalisation de fresques à la médiathèque **5 671 €**

♦ **Nous croyons en l'avenir de notre jeunesse !** Il avait été demandé par les jeunes ! Il fait désormais briller les yeux des enfants : **le Pump track**

(terrain à bosses) a été réalisé. Nous avons subventionné cet investissement à hauteur de 40 000 €.

Nous avons aussi soutenu à hauteur de 15 000 € la rénovation des sièges de la salle de spectacle de la **Maison des Jeunes et de la Culture** de Villé (MJC).



♦ **Nous sommes très investis dans le soutien aux festivals de la vallée :**

A Neuve-Eglise, nous soutenons **Décibulles**, festival d'envergure, à hauteur de 70 000€ pour son ancrage local et ses valeurs liées au développement durable.

A Saint-Pierre-Bois, les **Nuits de Saint-Gilles** sont financées par la Collectivité européenne d'Alsace pour 12 871 € (aide à l'achat de matériel, et soutien au spectacle).

Enfin, 2 500 € sont consacrés pour « **The Word Today** » à Saint-Martin. Un petit clin d'œil pour ce festival électro nommé dans la catégorie « affiche de l'année » pour l'édition 2023 des Hopl'awards (cérémonie qui récompense les actions culturelles alsaciennes). Quelle fierté, Bravo !



♦ **La proximité, notre priorité !**

Notre enjeu c'est aussi de rapprocher le service public au plus près des habitants. Notre collectivité est présente sur **400 sites** en Alsace et notamment pour accompagner les plus fragiles.

6 travailleurs sociaux sont présents sur l'antenne de Villé pour répondre aux besoins du quotidien (prestations sociales, vaccinations infantiles, RSA & accompagnement à l'insertion, aide aux personnes âgées et handicapées).
Prise de rendez-vous au centre médico-social : 03 69 33 22 50

Comme vous le savez peut-être, nous sommes aussi organisés en territoire. Ainsi, **10 référents techniques** sont mobilisés pour soutenir les projets des communes.

Un Digibus pour faciliter l'accès et l'usage du numérique :

300 000 Alsaciens sont en situation d'exclusion numérique. Pour y répondre nous avons déployé des conseillers numériques pour faciliter les démarches en ligne, la prise en main de l'outil informatique, la rédaction de courriels.
Prise de rendez-vous: 03 69 33 22 50.



Frédéric BIERRY

Monique HOULNE

Nous espérons vous avoir donné les renseignements pour mieux vous servir

BIENVENUE À NOS NOUVELLES COMMERÇANTES !

LA MAISON ROUGE

TEXTE REMIS PAR MADAME MYRIAM BISCH, LA MAISON ROUGE À VILLÉ

Je m'appelle Myriam et je suis originaire de Strasbourg. Avec mon mari Bertrand, nous nous sommes installés à Villé en 2017. Nous avons repris la maison de son grand-père, le Docteur Paul HAUBTMANN, et avons décidé de nous installer ici définitivement.

Nous trouvons la vie à Villé très agréable ; les gens de la vallée sont dynamiques et sympathiques, une vraie campagne alsacienne, pleine de vie, riche de ses nombreux artisans et commerçants de qualité.

Je suis passionnée de décoration, de beaux objets, de belles couleurs, de beaux paysages... Je pense avoir de l'imagination et un sens des formes et des couleurs.

Dans l'ancien relais de poste que nous habitons, j'ai eu beaucoup de plaisir à décorer de nombreuses chambres : une alsacienne, une campagne/chic, une marine, une balinaise...

Il y a quelques mois et après 2 ans de réflexion, j'ai décidé de créer un magasin de décoration et de cadeaux, suite à la découverte d'une magnifique boutique dans le Sud-Est.

Cela m'a donné envie de proposer de nombreuses gammes de produits : des objets décoratifs, mais aussi du linge et de la vaisselle, des cadeaux pour les enfants, des lampes, des bougies ... et bien entendu de nombreux cadeaux pour tous les budgets et toutes les occasions.

Dans mon magasin, j'avais envie de recréer des ambiances d'intérieurs « comme à la maison ».

Les collections seront de courte durée et renouvelées 3 ou 4 fois par an. Je souhaite renouveler les produits souvent, afin que les clients se plaisent à venir « faire un tour » et voir mes nouvelles trouvailles. Certains produits seront uniques.

Je pense que cette boutique complète et ne concurrence pas l'offre existante à Villé : le magnifique « Temps des créateurs » de Sandrine, le splendide fleuriste JEHL, la très sympathique boutique de cadeaux et souvenirs alsaciens de Christine DOCHLER ...





Lors du week-end d'inauguration, j'ai eu la chance de servir 80 clients ; tous agréablement surpris par la boutique. Cela me conforte dans mes choix. J'ai pris beaucoup de plaisir à leur apporter des conseils et les orienter vers le bon produit.

L'entrée est libre, venez découvrir mon univers !

Horaires d'ouverture en décembre : Du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30, le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 16h

Site internet : www.lamaisonrougedeco.fr

Facebook : [@la.maison.rouge.67](https://www.facebook.com/la.maison.rouge.67)

Instagram : [@lamaisonrouge67](https://www.instagram.com/lamaisonrouge67)

SILVIA COIFFURE

Après avoir exercé pendant 10 ans dans plusieurs salons de l'Est et du Sud de la France, après avoir terminé mon parcours initiatique, j'ai posé mes valises à Villé, sur la jolie Place Charles de Gaulle, en face de l'incontournable pâtisserie de Stéphanie PFISTER.

Un entretien, un essai, et Annie m'a fait confiance très vite.

Après quelques mois, Annie m'a proposé de lui succéder, car le temps pour elle de se reposer est arrivé.

J'ai donc monté une structure pour reprendre le salon.

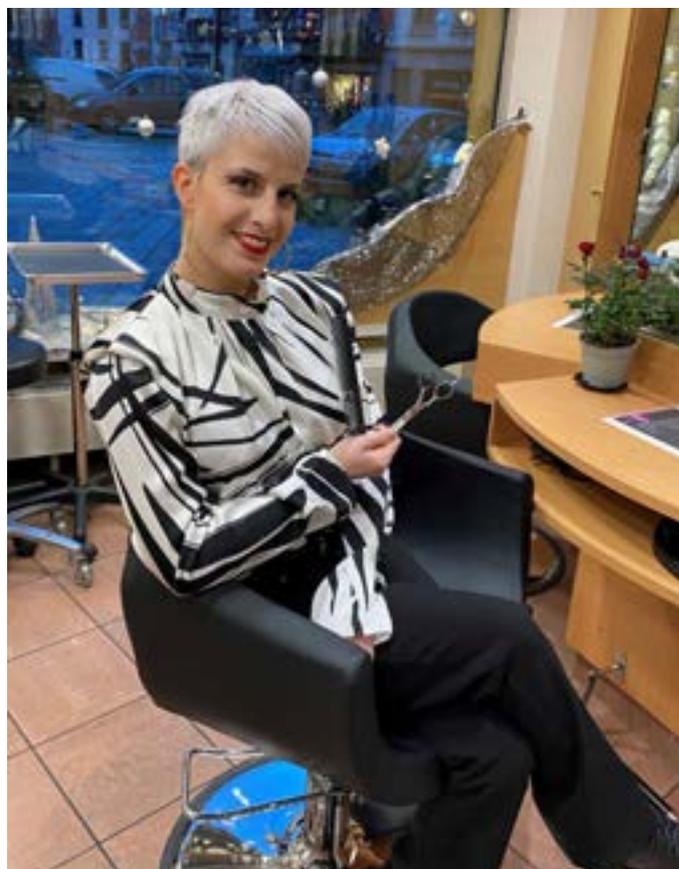
Globalement, je ne vais pas changer ce qui fonctionne ; mes deux collaboratrices Estelle et Catherine connaissent bien la clientèle et les habitudes.

Reprendre derrière une grande professionnelle comme Madame Annie HAAS est un challenge. Je vais continuer dans les traces d'Annie, en apportant ma touche personnelle, mon enthousiasme et ma jeunesse.

Je vous attends.

Vous pouvez prendre rendez-vous directement au salon au 03 88 57 18 18 ou sur PLANITY.

Silvia GELLENONCOURT



EXPOSITION EN HOMMAGE À UN GRAND NOM DU CYCLISME

L'exposition dédiée à une grande figure du sport local et organisée dans le cadre du 60^{ème} anniversaire de la victoire du Tour de l'Avenir du coureur **André ZIMMERMANN** a eu lieu, en mairie, du 11 août au 1^{er} septembre 2023.

Une rétrospective en mémoire du cycliste de la vallée de Villé André ZIMMERMANN a mûri dans l'esprit du neveu du coureur, Robert HUBRECHT, passionné de cyclisme et restaurateur au Hohwald.

André ZIMMERMANN, "Zim le grimpeur", était à sa première participation au Tour de France, coéquipier d'un certain Jacques ANQUETIL !



SOIXANTE ANS APRÈS SA VICTOIRE AU TOUR DE L'AVENIR

Né le 20 février 1939, André est parti vers les sommets le 5 novembre 2019, en laissant derrière lui beaucoup de souvenirs. Certains d'entre eux, vélo, maillots, documents, photos et autres, seront visibles lors de l'expo consacrée au sportif, du 11 août au 1^{er} septembre, à la mairie de Villé. Une mise en place de panneaux avec extraits de journaux retrace le palmarès de ce grand champion qui a participé à plusieurs Tour de France, Giro et Vuelta.

Cet événement rappelle sa victoire, en 1963, dans le Tour de l'Avenir. C'est le premier Français à avoir décroché ce titre. Pour les estivants et les habitants de la vallée, c'est l'occasion de faire connaissance avec un personnage qui, par son charisme et son engagement, a œuvré pour la promotion du cyclisme et du sport en général.

NOËL D'ARTISTES DE LA VALLÉE

Les 24, 25 et 26 novembre derniers s'est tenue, en mairie de Villé, une exposition des œuvres de quatre artistes de la vallée :

- Michèle BALMISSE présentait ses aquarelles : une immersion dans ses ciels, ses flots, ses paysages et ses floraisons aux touches impressionnistes, sans oublier ses « Stilleben » à l'huile.
- Alain KAUSS a montré et expliqué les différentes facettes de son art : peintre sous-verre pour ses magnifiques paysages de neige mais également conteur, illustrateur de livres pour enfants et défenseur de notre patrimoine culturel.
- Jean FORMERY utilise la photographie et une maîtrise technique certaine pour capturer la fantaisie fugace des gouttes dans leur danse éphémère. Les images grand format pleines de créativité qu'il en a tirées ouvrent un monde imperceptible à la simple observation.
- Pierre ZIMMERMANN, peintre figuratif, exposait une série de portraits aux détails quasi photographiques mais également des mouvements de danse. C'est d'ailleurs l'expression, l'émotion ou un geste pris sur le vif qui font les sujets de ses toiles.

La coordination avec le marché de Noël de la Hintergass a contribué au succès de ces trois jours d'exposition. Le public est venu nombreux pour voir et échanger avec les artistes et se faire expliquer les différentes techniques.

Les exposants remercient chaleureusement tous ceux qui étaient présents au vernissage ou de passage à cette exposition.



→ BIENVENUE À

DEPUIS MI-MAI 2023

- Lissandro PACLET né le 19 mai
- Asya TILFIZ née le 15 juin
- Danté LEHMANN né le 27 août
- Solène TERESE née le 6 octobre
- Raphaël BAUDOIN né le 18 octobre

→ FÉLICITATIONS À

La Municipalité a adressé ses chaleureuses félicitations à Mesdames et Messieurs

JUILLET À DÉCEMBRE 2023

POUR LEURS 85 ANS

- Marie-Anne HIRCHENHAHN, le 8 août
- Simone WACH, le 25 août
- Colette MARTIN, le 4 septembre

POUR LEURS 90 ANS

- Marie-Louise SCHAAL, le 17 août (EHPAD)
- François VONDERSCHER, le 30 septembre
- Anne KLEIN, le 4 octobre (EHPAD)
- Carmen SCHWEITZER, le 23 décembre (RPA)

POUR LEURS 95 ANS

- Andrée STRIEVI, le 23 août
- Mariette POSTAL, le 8 août (EHPAD)

Chaque récipiendaire s'est vu offrir ou se verra offrir une belle corbeille garnie, artistiquement décorée par Stéphanie, des Fleurs Jehl, que nous remercions pour ses bons services.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

La municipalité invite cordialement les personnes qui s'apprêteraient à célébrer de grands anniversaires de mariage à se signaler en mairie.

→ ILS SE SONT DIT OUI

EN 2023

- Angélique BRONNER et Julien AUBRY le 17 juin
- Gaëlle BONNARD et Raphaël HESTIN le 29 juillet
- Nathalie MUTSCHLER et Roger LORBER le 16 septembre
- Claire JUNKER et Arnaud GSELL le 16 septembre

NOCES D'OR

- Angèle POSTAL et Roland RISCH, le 4 août 2022
- Jacqueline HOLTZ et Jean-Claude STRIEVI, le 30 juin 2023
- Raymonde LANOIX et Michel BACHER le 4 août 2023 (Ci-contre sur la photo)



→ ILS NOUS ONT QUITTÉS

DEPUIS FIN MAI 2023

- Pierre VONDERSCHER le 30 mai
- Marcel BURG le 19 juin
- Anne-Marie SCHMITT le 22 juillet
- Gina LONGHI le 22 juillet
- Elisabeth FAS le 22 juillet
- Philippe CHARLIER le 23 juillet
- Alfred RIEDEL le 23 juillet
- Marthe WEINBERG le 12 septembre
- Joséphine SCHIEBER le 2 octobre
- Marie MULLER le 8 octobre
- Alain DOGNON le 15 octobre
- Joseph VALENTIN le 16 octobre
- Jean-Marie MARTIN le 26 octobre
- Marcel METTENET le 28 octobre
- Yvonne RISS le 1er novembre
- Jacques GIRAudeau le 7 novembre
- Jean NIEDERHOFFER le 9 novembre



→ TITRES SÉCURISÉS (CNI - PASSEPORTS)

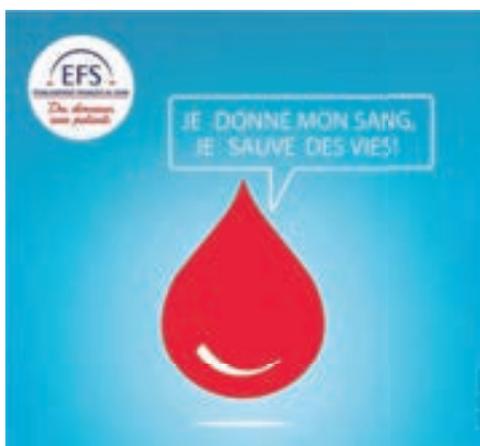
Pour obtenir votre CNI ou votre passeport, adressez-vous à votre mairie ; la mairie de Villé fait partie des communes équipées d'un dispositif de recueil.

Gagnez du temps, préparez votre demande !

Effectuez votre **pré-demande** en ligne, sur le site ants.gouv.fr ou ville67.fr. Si vous n'avez pas accès à l'outil informatique, vous pouvez vous adresser à France Services, auprès de La Poste, pour effectuer cette pré-demande.

La **liste des pièces à fournir** varie selon votre situation : consultez la rubrique « papiers-citoyenneté » sur le site service-public.fr ou sur ants.gouv.fr. Vous pouvez également contacter la mairie de Villé au 03.88.57.11.57.

N'attendez pas le dernier moment, le délai d'obtention varie selon la période de l'année.



→ DON DU SANG

Date de la prochaine collecte :

Lundi 26 février 2024, de 17h à 20h en salle d'animation du groupe scolaire.

→ LES RENDEZ-VOUS REPAIR CAFÉ DU GIESSEN

Les ateliers de réparation sont ouverts de 10h à 12h et de 13h30 à 16h

Dates (Samedi)	Lieu	Salles
27 janvier 2024	STEIGE	Espace d'Animation Rural
24 février 2024	BASSEMBERG	Salle des Fêtes
23 mars 2024	NEUVE-ÉGLISE	Salle des Fêtes
27 avril 2024	THANVILLÉ	Salle des Fêtes
25 mai 2024	URBEIS	Salle communale
29 juin 2024	VILLÉ	Préau de l'Ecole primaire
28 septembre 2024	SAINT-PIERRE-BOIS	Salle des Fêtes
26 octobre 2024	MAISONSGOUTTE	Foyer St Antoine
30 novembre 2024	DIEFFENBACH-AU-VAL	Salle des Fêtes

→ ÉLECTIONS **EUROPÉENNES 2024**

Pour voter aux élections européennes de juin 2024 (dimanche 9 juin), vous devez être inscrit sur la liste électorale de la commune ; la date limite d'inscription est fixée au vendredi 3 mai 2024.

L'inscription est possible en mairie.

→ PROCHAINE
BATTUE DE CHASSE

- Le dimanche 21 janvier 2024

→ INSCRIPTION EN MAIRIE
CHANGEMENT DE SITUATION

RAPPEL

A la faveur de diverses opérations (Noël des Aînés, grands anniversaires ...), il est apparu que nombre de Villois ne figuraient pas sur les registres de la commune.

Afin de garantir une mise à jour efficace et régulière des registres de la commune, nous invitons toute personne non déclarée, ou ayant emménagé, ou s'apprêtant à quitter la commune, à en **informer les services de la mairie**.

Nous rappelons que cette démarche est gratuite et confidentielle ; elle permet aux services municipaux de contacter chaque résident en cas de nécessité ou lors de manifestations particulières et d'éviter des courriers mal ou non distribués.

Nous comptons sur votre compréhension et vous en remercions par avance.

→ RECENSEMENT **MILITAIRE**

RAPPEL

Vous allez avoir ou venez d'avoir 16 ans, c'est le moment de vous faire recenser !
« Le recensement citoyen » est une démarche obligatoire qui vous permettra d'obtenir

- votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans
- la possibilité de vous inscrire à des concours, examens (par exemple au baccalauréat)
- la possibilité de vous inscrire au permis de conduire.

Vous pouvez effectuer cette démarche auprès de votre mairie ou en ligne sur le site « Mon Service Public » www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870. Il vous faudra être en possession de votre carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille de vos parents. Vous-même, un de vos parents ou un tuteur légal peut effectuer cette démarche dès le mois de votre 16^e anniversaire et ceci jusqu'à votre 25^e anniversaire. Une fois recensé, vous serez convoqué par les autorités militaires pour la journée de défense et de citoyenneté. **L'attestation de recensement sera à conserver précieusement.**



MAIRIE DE VILLÉ
21 PLACE DU MARCHÉ
67220 VILLÉ
03 88 57 11 57
mairie@ville67.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

LUNDI	13H30 - 17H00
MARDI	13H30 - 19H00*
MERCREDI	8H00 - 12H00 / 13H30 - 17H00
JEUDI	FERMÉ
VENDREDI	8H00 - 12H00 / 13H30 - 17H00

Le Maire n'assure pas de permanence mais vous donne la possibilité de le rencontrer sur rendez-vous : 03 88 57 11 57 ou mairie@ville67.fr



* Le créneau horaire supplémentaire 17h-19h du mardi est réservé uniquement aux rendez-vous passeports et cartes d'identité.
Démarches possibles également aux heures d'ouverture habituelles de la Mairie.